

02/10

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 19 FEVRIER 2019

Présents :

Côme AGOSTINI, Richard BALME, Catherine BLANC (départ à 10 h 29, procuration à Simon CORDONNIER), Simon CORDONNIER, Grégoire ETRILLARD (départ à 9 h 23), Théo GUÉRET, Amine HAFIDI, Samuel KHALIFA, Lucie KRAEPIEL, Marc LAZAR (départ à 9 h 30), Jeanne LAZARUS, Emmanuel LAZEGA, Romaric LAZERGES (départ à 9 h 31), Fabien LOUCHARD, Nicolas METZGER, Vincent MORANDI, Marie RASSAT (départ à 10 h 14, procuration à Vincent MORANDI), Florence ROBINE, Gaëlle LARRIEU, Marie-Christine LEMARDELEY (départ à 10 h 05), Adèle LEPOUTRE, Chloé MALVASIO, Karoline POSTEL-VINAY.

Absents ou excusés

Frédéric DARDEL, Olivier DUHAMEL, Manuelle FRANCK (procuration à Nicolas METZGER), Elvire POMEAU (procuration à Côme AGOSTINI), Arnaud ROBINET, François-Joseph RUGGIU (procuration à Richard BALME), François HEILBRONN, Vincent MARTIGNY, Florence MEAUX (procuration à Nicolas METZGER).

Assistaient à la séance :

Nelly ANTOINE	représentante du recteur
Pauline BENSOUSSAN	directrice du pilotage transversal
Myriam DUBOIS-MONKACHI	directrice de la scolarité
Bénédicte DURAND	directrice des études et de la scolarité
Michel GARDETTE	directeur de l'information scientifique
Ismahane GASMI	chargée de mission
Ryan HADJ SABER	Stagiaire, élève en troisième au collège Henri-Matisse de Montreuil
Frédéric MION	directeur de l'IEP de Paris
Andreas ROESSNER	directeur de la vie étudiante
Guillaume PLANTIN	directeur scientifique
Vanessa SCHERRER	directrice des affaires internationales

*

* *

I. Projet d'orientation de la politique scientifique de Sciences Po	2
II. Présentation du projet « Université européenne »	13
III. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 4 et 11 décembre 2018	23
IV. Échange d'informations sur des questions diverses	24

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 19 FEVRIER 2019**

La séance est ouverte à 8 heures 34 par Nicolas METZGER.

Nicolas METZGER

Bonjour à toutes et à tous, je suis très heureux de vous retrouver ce matin. L'ordre du jour comporte deux sujets principaux : 1. Un point sur la politique scientifique de Sciences Po ; 2. Le projet d'Université européenne que présente Sciences Po en réponse à un appel à projets lancé par la Commission européenne 3. Puis, nous procéderons à l'adoption des procès-verbaux des séances des 4 et 11 décembre 2018 ; 4. Enfin, nous échangerons éventuellement sur quelques questions diverses.

I. PROJET D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DE SCIENCES PO

Nicolas METZGER

Je passe au premier point et laisse le soin à M. Guillaume PLANTIN, notre nouveau directeur scientifique depuis l'automne dernier, de nous présenter la politique scientifique qu'il entend mener pour les années à venir.

a) Exposé

Guillaume PLANTIN

Merci de me donner l'occasion de présenter ce projet que j'avais soumis au Conseil scientifique en novembre et que j'ai commencé à mettre en œuvre depuis quelques semaines déjà. Mon projet de politique scientifique s'articulait autour de quatre axes : 1. Le renforcement de la coordination entre la politique scientifique et les politiques pédagogiques ; 2. Le développement de l'activité interdisciplinaire au niveau de la direction scientifique ; 3. L'accroissement de la place des débats purement scientifiques au sein des instances de décision en matière de gouvernance de la recherche et en particulier le Conseil scientifique ; 4. Impulser quelques modifications en ce qui concerne les pratiques de recrutement de la Faculté permanente. Je vais brièvement résumer le contenu de chacun de ces points.

Le premier point concerne la coordination entre la politique scientifique et les politiques pédagogiques. J'ai découvert, en arrivant à Sciences Po en 2014, une organisation très singulière si nous la comparons à celle des grandes universités nord-américaines. En effet, ces dernières ne disposent pas de facultés permanentes et les centres pratiquent essentiellement une activité de recherche avec les départements qui se situent au milieu. Je trouve cette organisation très intelligente et parfaitement adaptée à la nature de Sciences Po et notamment à la taille de la Faculté permanente par rapport à sa population étudiante. Il faut, pour que cette organisation fonctionne, mener avec beaucoup de soin la discussion ainsi que les interactions entre les organes de décision à la politique scientifique. Les centres de recherche, coordonnés par le directeur scientifique, sont vraiment là où la politique scientifique et les politiques pédagogiques des écoles s'élaborent. Nous menons ce premier point avec Bénédicte DURAND. Nous expérimentons actuellement les diverses modalités qui pourraient permettre d'améliorer le dialogue entre les politiques scientifiques et pédagogiques. Nous ne partons évidemment pas de zéro puisque la Faculté permanente est très impliquée dans l'enseignement. Bénédicte DURAND a pris soin de l'inclure complètement dans la réforme du Collège. Les Conseils pédagogiques ou les Comités pédagogiques des Écoles jouent également ce rôle. Il me semble que nous manquons d'une discussion au niveau stratégique, autrement dit, un forum dans lequel nous pourrions interagir au sujet des orientations à long terme des centres en matière de politique scientifique. J'insiste sur le mot « centre » puisque je crois que

si nous concentrons le dialogue au niveau du département, nous perdons ce lien entre la recherche et les Écoles. Je voudrais donc inclure les centres. Nous allons expérimenter, pas plus tard qu'en mars, des rencontres au cours desquelles les doyens de chaque École présenteront, s'ils le souhaitent, leur projet pédagogique aux directeurs d'unités. Je compte, pour l'instant, beaucoup de volontaires très enthousiastes. Je tiens à préciser que l'échange doit aller dans les deux sens. Nous souhaitons que les cours identifiés collectivement comme fondamentaux et reflétant réellement la vision scientifique de Sciences Po soient enseignés dans la Faculté permanente. La présentation des politiques pédagogiques doit donner l'occasion aux doyens de partager les manques qu'ils constatent. Certaines disciplines ou certains cours devraient être enseignés par la Faculté permanente puisqu'ils sont importants. J'ai pu constater, lorsque je me trouvais au département d'économie, que l'École des affaires publiques aurait par exemple souhaité avoir plus de cours en économie de la santé qui sont enseignés par la Faculté permanente d'économie. Le département d'économie garde donc en tête ce besoin lorsqu'il essaye de recruter. Néanmoins, cela ne signifie pas que les recrutements vont être indexés sur les besoins pédagogiques. Il va simplement y avoir un dialogue ainsi qu'une comparaison des objectifs à long terme. Le dialogue peut également aller dans l'autre sens. La Faculté permanente ou des centres peuvent faire remarquer aux doyens que la vision scientifique de Sciences Po, sur certains sujets, ne correspond pas exactement à ce qu'ils ont en tête et que, compte tenu de l'évolution de la frontière de la recherche, il faut faire évoluer les cours. J'attends réellement une interaction dans les deux sens. Yann ALGAN pour l'École des affaires publiques, Marie-Laure DJELIC pour l'EMI et Stéphanie BALME pour le Collège vont, en mars, avril et mai, participer aux auditions organisées par les directeurs d'unité. J'espère que les autres doyens y participeront également.

Le deuxième point concerne l'incitation au développement de programmes de recherche sur des thématiques transversales et à l'expérimentation interdisciplinaire. Le travail interdisciplinaire et celui sur des sujets au cœur de l'actualité s'inscrivent dans l'ADN de Sciences Po qui s'est en partie créé en réaction aux insuffisances des universités de l'époque face à ces approches et ces sujets. La re-fondamentalisation des quinze ou vingt dernières années, autrement dit le fait de recruter une Faculté plus internationale et d'adopter des règles de tenure track qui prévalent dans toutes les grandes universités de recherche, représente une très bonne chose. Je souscris complètement à cette stratégie. Néanmoins, nous devons veiller à ne pas perdre cet ADN de Sciences Po avec cette stratégie. En effet, nous sommes particulièrement incités, lorsque nous sommes de jeunes chercheurs et que nous savons que nous allons être soumis à l'évaluation de la tenure cinq ou six ans plus tard par nos pairs, à nous spécialiser dans notre domaine. Nous souhaitons également acquérir une bonne réputation auprès des personnes qui écriront des lettres à Sciences Po sur la valeur de nos recherches. Je pense que la direction scientifique doit, pour compenser cette évolution, aider à animer des discussions entre les disciplines et les personnes qui, lorsqu'elles sont plongées dans leur recherche, n'ont pas nécessairement vocation à interagir. Nous pouvons procéder de deux manières pour ces expérimentations interdisciplinaires. Je voudrais d'abord développer des axes interdisciplinaires. L'incubateur au sein duquel ces axes seront développés a déjà un nom : la soufflerie. Ce nom fait référence aux souffleries aérodynamiques dans lesquelles nous testons des prototypes. Nous allons donc tester des prototypes interdisciplinaires. Deux idées importantes ressortent de ces axes. D'abord, je ne vais absolument pas empiéter sur l'activité des centres. Il s'agira uniquement des activités interdisciplinaires qui impliquent des personnes de disciplines et de départements différents. Par ailleurs, nous allons le faire avec les initiatives transversales qui existent déjà comme MaxPo, Cities are back in town, etc. Nous souhaitons réellement développer des conversations entre chercheurs avec des ateliers internes et des séries de séminaires internes. Le travail interdisciplinaire est très risqué et, souvent, il ne donne rien. C'est la raison pour laquelle nous ne devons pas commencer immédiatement à grande échelle. Nous risquerions de perdre beaucoup de ressources. Néanmoins, dans certains cas, il arrive que ce type de travail fonctionne. Nous devons, lorsque ce travail interdisciplinaire décollera, trouver un moyen pour faire sortir le prototype de la soufflerie et le rattacher à une structure existante. En matière d'axes, certaines choses préexistaient à ma nomination ou sont en cours. L'axe le mieux développé actuellement est AIRE concernant les questions environnementales. Bruno PALIER et Dominique CARDON développent actuellement

quelque chose sur la transition numérique au sens large. J'ai commencé à animer un axe sur le sujet systèmes financiers et sociétés dans un sens très large également. Des historiens, des juristes, des sociologues, des politistes et des économistes participent. Un axe va être consacré aux 150 ans de Sciences Po. Nous prévoyons d'organiser, à cette occasion, un important colloque sur : « 150 ans d'activités scientifiques à Sciences Po ». Un axe sera consacré au travail de préparation de ce colloque et d'introspection. Il s'agit de l'axe le plus nombriliste, mais qui est, je pense, très intéressant concernant ce qu'a réalisé Sciences Po ces 150 dernières années. Beaucoup d'autres sujets évidents sur le populisme sont en cours. Nous comptons un nombre important d'initiatives dans tous les centres. Les initiatives disciplinaires sont très utiles, mais j'estime que nous pouvons aller plus loin dans l'approche interdisciplinaire. Les juristes discutent actuellement avec les autres sciences sociales des liens entre droit et société. De manière générale, je ne souhaite pas imposer personnellement des axes. Je l'ai fait un peu en finance. Nous souhaitons partir des besoins et des envies des chercheurs puis servir de facilitateur pour leurs discussions. Ces axes nous permettent de développer des collaborations scientifiques intéressantes avec nos partenaires. Qu'il s'agisse de nos partenaires de l'Université de Paris, en particulier en matière de Sciences dures ou de médecine, ou de nos partenaires internationaux notamment avec le programme Alliance. Je pense que ces axes peuvent se prêter à des visites et peuvent permettre aux visiteurs de faire connaissance avec l'ensemble des chercheurs de Sciences Po qui ont un intérêt de recherche commun avec eux. Par ailleurs, ces axes doivent inclure les doctorants. Je pense qu'il s'agit, pour les doctorants, d'une opportunité unique de s'exposer aux approches interdisciplinaires ainsi qu'aux méthodes d'autres disciplines. Il faudra trouver un nom pour la seconde initiative interdisciplinaire : les conférences interdisciplinaires. Elles poursuivent davantage un objectif de diffusion de la recherche de Sciences Po. Je trouve que la transformation de la Faculté permanente de Sciences Po au cours des quinze ou vingt dernières années est encore trop peu connue par le grand public et notamment le public français. Sciences Po organise beaucoup d'événements sur un grand nombre de sujets. Malheureusement, la jeune Faculté internationale ne participe pas à cet événement. Je voudrais montrer au monde que beaucoup de jeunes chercheurs écrivent des choses nouvelles, correctes et intéressantes sur les sujets importants. La lettre de la recherche de Sciences Po, Cogito, est composée d'un dossier dans lequel des membres de la Faculté de quatre ou cinq disciplines écrivent des articles de vulgarisation sur un thème important. Nous comptons d'autres composantes dans Cogito comme des interviews de chercheurs... Je voudrais isoler le dossier et, à l'occasion de sa sortie, créer une conférence à destination d'une audience large. La première aura lieu le 16 avril à 17 h 00 en amphi Chapsal, sur le sujet « numérique et démocratie ». Elle sera animée par Dominique CARDON. Nous avons prévu des interventions de jeunes sociologues et politistes ainsi que la présence d'intervenants extérieurs et de modérateurs de tables rondes. Nous nous sommes associés à Public Sénat. Je crois que nous avons beaucoup de choses très intéressantes à dire sur ce sujet et ce sera l'occasion de les diffuser. Je souhaite organiser de telles conférences deux fois par an afin de rendre l'activité de la Faculté de Sciences Po plus visible.

Le troisième point concerne l'accroissement de la place des débats scientifiques au sein des instances de décision. Je souhaiterais que les représentants de la Faculté puissent, au sein du Conseil scientifique, discuter sur le fond des orientations de la politique scientifique et notamment des axes à développer. Je pense que le Conseil scientifique doit naturellement jouer un rôle important dans la gouvernance de la soufflerie et particulièrement sur les sujets qui seront développés dans ces conférences interdisciplinaires. Nous devons, pour pouvoir mener ces débats au sein du Conseil scientifique, disposer de davantage de temps. Les Conseils scientifiques sont actuellement assez chargés. Nous avons, avec le président Monsieur Marc LAZAR, sans modifier le règlement intérieur, introduit quelques nouvelles pratiques que nous allons expérimenter lors du prochain Conseil le 11 mars. Ces nouvelles pratiques devraient nous permettre de libérer du temps. Nous avons décidé, au lieu de présenter systématiquement les dossiers de façon détaillée, de faire une présentation uniquement des décisions individuelles de recrutements et de promotions. En ce qui concerne les autres sujets comme la composition des Comités de sélection, l'information sera disponible suffisamment en amont pour l'ensemble des membres du Conseil par voie électronique. Si un membre du Conseil demande, au cours de la séance, une

présentation alors elle sera faite. La présentation sera déjà prête et une personne aura été désignée pour la délivrer. Nous procéderons, si personne ne demande de présentation, à un vote à main levée immédiat. Rien n'a donc changé concernant le fonctionnement démocratique puisque les présentations peuvent avoir lieu dès que quelqu'un le souhaite. En revanche, je pense que nous allons gagner beaucoup de temps grâce à cet aménagement simple du fonctionnement du Conseil scientifique. Nous pourrions ainsi discuter sur le fond.

Le dernier point concerne les recrutements fondés sur une prospection permanente et une réaction rapide aux opportunités. Nous sommes partis du constat suivant : les perspectives d'accroissement de la Faculté, pour les années à venir, sont encore significatives. Nous avons beaucoup de chance de faire partie d'une institution qui a ces perspectives de croissance. Néanmoins, la taille de la Faculté se rapproche de son état permanent. Je pense donc que chaque recrutement doit faire l'objet d'un soin particulier. Nous aurons de moins en moins d'occasions d'apporter du sang frais à notre Faculté, d'apporter des profils différents et de nouvelles approches. Nous devons donc faire énormément d'efforts pour chaque recrutement sans, bien sûr, changer les règles de recrutement qui sont satisfaisantes. Je souhaiterais introduire une pratique de prospection permanente de recrutements potentiels. Nous devons, si nous pensons à des personnes qui pourraient être intéressées par Sciences Po, apprendre à mieux les connaître, les inviter... Nous pouvons, par exemple, les inviter pour les axes de la soufflerie afin d'apprendre à mieux les connaître. J'ai été assez surpris lorsque nous avons comparé les recrutements seniors aux États-Unis et ceux à Sciences Po. En effet, aux États-Unis, vous ne verrez jamais un recrutement senior sans visites six mois ou un an avant. Ils souhaitent réellement connaître la personne avant de la recruter. Il ne me semble pas nécessaire d'aller jusque-là, mais nous ne devons pas tomber dans l'excès inverse. Il me paraît insuffisant d'écrire un profil de poste sans avoir une personne particulière en tête et de décider, sur la base de l'interaction pendant une journée avec quatre ou cinq personnes, d'intégrer quelqu'un dans la Faculté pour les trente prochaines années. C'est la raison pour laquelle je souhaiterais que nous adoptions tous les pratiques d'une prospection permanente. Nous essayons fréquemment des échecs lorsque nous visons haut en matière de recrutement. Je pense que les Comités de sélection n'aboutissent à des recrutements qu'à 50 % du temps. Ce chiffre ne me paraît pas du tout choquant puisque le recrutement, avec une politique ambitieuse, prend du temps. Je voudrais réaffirmer le principe selon lequel, lorsque nous décidons d'octroyer un poste avec un profil donné à un centre, ce n'est jamais, à moins que le centre change d'avis, renégocié. Je ne dirai jamais : « vous n'avez pas pourvu ce poste depuis trois ans, alors je vais le donner à quelqu'un d'autre ». Les centres peuvent donc prendre tout le temps qu'ils veulent pour recruter. Nous ne sommes pas pressés. Par ailleurs, je souhaiterais que la direction scientifique conserve quatre ou cinq postes afin de pouvoir réagir rapidement si un centre émet un besoin lié à une opportunité très rapide.

Je viens de vous résumer les quatre points que j'ai commencé à mettre en œuvre et que je vais continuer à mettre en œuvre. Je vous remercie.

Nicolas METZGER

Je vous remercie, Monsieur le Directeur scientifique, pour cette présentation articulée autour de quatre principes : la nécessaire coordination avec la politique d'enseignement, l'accent mis sur l'interdisciplinarité, une meilleure communication et davantage d'ouverture de la part de notre Faculté permanente, et une politique de recrutement plus prospective. J'ouvre à présent le débat.

b) Questions et observations

Lucie KRAEPIEL

Je vous remercie Monsieur le Président. Mon intervention risque d'être un tout petit peu plus longue que d'habitude. Je vous remercie également Monsieur PLANTIN pour votre présentation. Je m'étonne que vous ayez parlé de recherche pendant presque une demi-heure sans évoquer l'École doctorale de Sciences Po. Cette École manque cruellement de moyens même si ce n'est pas la seule puisque, en France, la recherche est globalement sinistrée. Ces difficultés ne sont pas, contrairement à ce que soutiennent certains, dues à la concurrence internationale. Les autres pays sont meilleurs parce qu'ils

disposent de davantage de moyens financiers. Cette politique française est menée depuis un certain temps. Nous pensons que Sciences Po devrait aller à contre sens de cette tendance à la réduction systématique des allocations pour la recherche, sciences dures et sciences sociales. Nous aimerions qu'elle investisse plus de moyens humains et financiers. Par exemple, les étudiants en Master peinent souvent, alors qu'ils mènent des sujets de recherche ambitieux, à trouver des financements de la part de Sciences Po pour se rendre à l'étranger. Je pars justement tout à l'heure pour un terrain de recherche à mes propres frais. En ce qui concerne les contrats doctoraux, nous nous sommes réjouis qu'ils ne soient plus des bourses doctorales, mais ils restent évidemment trop peu nombreux. Les étudiants de Sciences Po sont nécessairement soumis à la concurrence pour obtenir une des rares places en thèse. Pour nous, masteurants à l'École doctorale, la thèse ne représente qu'une option parmi d'autres. Pourtant, la thèse devrait être, en recherche, la meilleure option et celle que nous devrions privilégier. Par ailleurs, même si la formation académique est essentielle aux futurs chercheurs, vous n'avez pas évoqué la question de la pratique de terrain. Cette pratique se répand pourtant à l'étranger et c'est la raison pour laquelle les étudiants étrangers sont meilleurs lorsqu'ils arrivent en thèse. Par ailleurs, je m'étonne, bien que le recrutement des professeurs de la faculté permanente reste inchangé, de la volonté de réserver un nombre de places. Je ne comprends pas l'intérêt. En effet, il me semble que, si quelqu'un souhaite intégrer Sciences Po et que Sciences Po souhaite l'accueillir, le recrutement doit pouvoir se faire dans les dispositions classiques. Nous savons très bien que les éminences voulues par Sciences Po et les éminences intéressées par Sciences Po sont, en majorité, des hommes et souvent blancs. Je vous prie d'excuser mon côté sociologue dans ce constat. Aujourd'hui, la décision de réserver une place particulière en période de recrutement favoriserait la reproduction d'un schéma universitaire largement - même à Sciences Po - blanc et masculin. Enfin, je me réjouis que la recherche soit aujourd'hui internationale. Néanmoins, la perte d'une spécificité et d'une excellence françaises, notamment dans le domaine de la sociologie, ne peut être que dommageable. Effectivement certains Masters sont en français et je trouve ça très bien. Sciences Po n'a plus à prouver son excellente ouverture à l'international. L'anglicisation et la transversalité à tout prix feraient, à notre sens, perdre son côté exceptionnel à une école telle que la nôtre.

Gaëlle LARRIEU

Je vous remercie pour votre présentation. Je me présente, Gaëlle LARRIEU, élue pour les doctorants et doctorantes. J'ai noté que vous n'aviez presque pas parlé des doctorants dans votre projet. Je sais que vous avez déjà rencontré certains de mes camarades élus dans d'autres Conseils. Cette question a donc déjà été abordée à ces occasions. Je souhaiterais vous poser une question très précise concernant le plan gouvernemental « Bienvenue en France » qui a été signé en mai. Ce plan gouvernemental va entraîner une hausse des frais d'inscription pour les étudiants et les doctorants extra-communautaires. Dans le cadre de Sciences Po, les étudiants en licence et en Master ne sont pas concernés puisque les frais d'inscription sont déjà, pour la majorité d'entre eux, supérieurs à ce qui va être mis en place. Ma question va donc concerner les doctorants. Vous avez mis en avant votre volonté de constituer une Faculté davantage internationale. J'estime qu'il est important de le faire dès le niveau du doctorat. Les frais de scolarité vont être multipliés par dix pour les doctorants extra-communautaires et devraient ainsi atteindre 3770 euros pour ces derniers. Je pense que ces frais peuvent constituer un frein à votre souhait d'une Faculté plus internationale. Je voudrais évoquer un rapport publié hier et mené par cinq personnalités indépendantes. Il propose précisément de retirer les doctorants du champ d'application de cette augmentation des frais d'inscription. Nous ne savons pas encore ce que va devenir ce rapport. Je pense qu'il serait tout à fait honorable que Sciences Po appuie cette proposition en affirmant, éventuellement publiquement, son refus d'appliquer cette augmentation pour les doctorants. Je souhaitais savoir quel était votre avis sur cette question. Que pensez-vous pouvoir faire à votre niveau ?

Simon CORDONNIER

Je vous remercie pour cette présentation. Vous n'avez pas parlé de certaines choses évoquées par Monsieur MION dans les précédents Conseils. Je fais référence à la réflexion sur la différence des statuts. Pourriez-vous nous dire deux mots sur l'état de vos réflexions sur ce sujet ? Par ailleurs, avez-vous engagé une réflexion sur les modalités d'évaluation de la recherche ? Les modalités d'évaluation actuelles enferment souvent les chercheurs dans leur spécialité, freinent l'interdisciplinarité et parfois l'implication des activités d'enseignement. Quelle est votre réflexion sur ce sujet et que pourrait faire

Sciences Po pour élargir un peu les critères d'évaluation auxquels sont soumis les chercheurs ? Nous leur demandons énormément de choses, mais, in fine, ils restent largement soumis à une évaluation basée sur l'état de leurs publications dans les revues en comité de lecture.

Guillaume PLANTIN

J'ai peu parlé de l'École doctorale dans mon projet aujourd'hui parce qu'elle est dirigée par Pierre FRANÇOIS. L'École doctorale fait, d'une certaine façon, le lien entre Bénédicte DURAND et moi. La directrice des études et le directeur scientifique s'intéressent beaucoup à cet objet qui fait partie du cœur nucléaire de la recherche à Sciences Po. Je suis entièrement d'accord avec vous sur le fait que les contrats doctoraux ne sont pas assez nombreux. Je ne doute pas que l'accroissement des contrats doctoraux deviendrait une priorité si nous avions des contraintes budgétaires plus souples. Pierre FRANÇOIS et moi-même ne ménageons pas nos efforts pour trouver de nouvelles sources de financement et de création de nouveaux contrats doctoraux. En revanche, je suis suffisamment décentralisateur pour laisser les sociologues décider si les masters de sociologie doivent être en français ou en anglais. Je ne pense pas que cette question doive être nécessairement tranchée par le directeur scientifique ou alors ce serait un échec pour les sociologues.

Lucie KRAEPIEL

Il s'agit d'une direction que prennent tous les Masters de recherche et pas uniquement la sociologie.

Guillaume PLANTIN

Le fait que tout le monde décide la même chose relève d'une décision décentralisée. Frédéric MION souhaitait intervenir concernant la question des frais d'inscription.

Frédéric MION

Je souhaitais simplement revenir sur l'intervention très complète de Madame LARRIEU. Elle a cité des éléments du rapport que le gouvernement avait sollicité concernant les frais de scolarité applicables aux étudiants extérieurs à l'espace économique européen. Nous avons noté avec beaucoup de satisfaction que les rapporteurs ont préconisé d'exclure les doctorants du champ d'application de cette mesure. Cette préconisation nous semble parfaitement conforme à la logique qui veut que les doctorants soient considérés comme de jeunes chercheurs et eux-mêmes financés. Sciences Po s'est engagé depuis près d'une quinzaine d'années dans cette voie.

Guillaume PLANTIN

En ce qui concerne la question de la convergence des statuts, idéalement tous les membres de la Faculté permanente doivent disposer des mêmes droits et devoirs. Il existe actuellement deux types de différenciation qui prévalent : les différenciations subies et les différenciations maîtrisées. Les différenciations subies viennent de facultés qui relèvent de statuts différents à Sciences Po. Avoir des sources différentes pour le recrutement représente un réel atout pour Sciences Po. Néanmoins, j'ai effectivement constaté que ces divergences créaient des tensions au sein de la Faculté. Je pense notamment à des différences de rémunération et d'obligations entre les professeurs des universités et les chercheurs CNRS. Le fait que ces divergences soient subies ne signifie pas que nous ne pouvons rien y faire. J'ai, depuis décembre, beaucoup discuté avec la direction générale de l'ensemble des mesures que nous pourrions prendre afin de corriger ces différences subies. Je pense que le Conseil de l'Institut n'est pas le lieu pour faire des annonces précises. En revanche, je peux vous dire qu'un certain nombre de mesures seront prises très prochainement afin d'aller plus loin vers la convergence. Je vous rappelle que l'objectif final de mon projet serait d'étendre quelque chose qui ressemble à ce qu'il y a actuellement à la Commission des carrières pour le personnel FNSP à toute la Faculté permanente. Je souhaite que nous puissions procéder tous les trois ou quatre ans à une évaluation, partiellement interne et partiellement externe, de chaque membre de la Faculté permanente sur la base recherche, enseignement, diffusion... Nous pourrions alors décider de l'évolution des rémunérations à partir de ces évaluations. Il me semble qu'il s'agit de la bonne direction à suivre. Je souhaite le redire, certaines mesures plus rapides seront mises en œuvre et annoncées assez rapidement. J'évoquais par ailleurs une autre forme de différenciation complètement assumée et maîtrisée : tout le monde n'est pas recruté au même niveau. Il ne s'agit pas d'une politique en soi, mais d'une conséquence nécessaire de la stratégie de Sciences Po

qui consiste à être une université internationale de recherche qui recrute, sur le marché international, les meilleurs enseignants chercheurs. Je crois qu'il faut faire cette différenciation avec beaucoup de discipline afin qu'elle soit acceptée et efficace. Je pense, encore une fois, que la Commission des carrières généralisée que je souhaiterais établir sur le long terme permettra de mener cette différenciation maîtrisée avec, éventuellement, davantage de rigueur. En ce qui concerne les critères de tenure, je crois que nous expérimentons un peu. Chaque discipline a déterminé des critères qui ont été acceptés par ma prédécesseur et qui paraissent relativement en ligne avec ce que nous observons ailleurs. Je rappelle que peu de décisions ont été prises pour le moment. Je pense que nous avons besoin d'un historique et de données avant de pouvoir évoluer. Néanmoins, je suis évidemment ouvert à des évolutions.

Karoline POSTEL-VINAY

Je souhaitais justement faire une remarque concernant la visibilité de la Faculté permanente dans notre institution. En tant que membre de la Faculté permanente, je ne peux que me réjouir de cette politique scientifique qui va dans le sens d'une meilleure visibilité et implication dans notre institution. C'est, pour moi, extrêmement important puisque, paradoxalement, nous sommes le cœur de métier de Sciences Po. Nous sommes pourtant inégalement visibles et impliqués. Je me demandais justement qui était le public de la lettre Cogito. De manière générale, une enquête a-t-elle déjà été menée auprès de l'ensemble des étudiants et des membres de la Faculté permanente sur la perception de cette dernière ? Nous constatons fréquemment, à PSIA par exemple, que les étudiants, notamment internationaux, ne savent pas qui est la Faculté permanente. Je considère l'École doctorale comme une exception, puisque c'est le seul lieu où tout le monde sait qui est la Faculté permanente. Par ailleurs, je voudrais revenir à ce que vous appelez l'ADN de Sciences Po. Je pense effectivement que nous assurons un rôle de veille sur les sujets de société nouveaux. Je crois, à cet égard, que nos collègues de la Faculté non permanente ont un rôle à jouer. Je m'adresse à la directrice des études et de la scolarité pour savoir comment ces Écoles peuvent porter à notre attention des sujets dont nous, chercheurs, nous n'avons parfois pas tout à fait conscience. Je pense notamment à des sujets particulièrement techniques sur le numérique ou sur des changements de pratiques dans les entreprises. Comment pouvons-nous faire émerger ce dialogue au-delà de ce que vous avez déjà mentionné ?

Jeanne LAZARUS

Je vous remercie pour cette présentation. Je voudrais simplement revenir sur la question du passage à l'anglais et de la verticalité de la demande. En effet, cette demande n'est pas venue du corps enseignant. Je souhaiterais également revenir sur des éléments qui sont présentés dans la note. En ce qui concerne la question des opportunités de recrutement et des procédures différentes, je pense que nous devons être extrêmement prudents. Sciences Po dispose de procédures un peu cadrées et transparentes depuis peu de temps. Je pense qu'il est beaucoup plus rapide de les défaire que de les refaire. C'est la raison pour laquelle je me dis qu'il n'est peut-être pas nécessaire de mettre cette question en avant. Les procédures qui existent aujourd'hui permettent quand même d'avoir des Comités de recrutement presque toute l'année et de ne pas nécessairement faire des choses hors procédure. Une procédure en dehors d'un Comité de recrutement avec une seule personne ne correspond pas à l'essentiel des disciplines. Je sais que chaque discipline a des façons de procéder un peu différentes, mais, là, nous ne mettons pas en concurrence les uns et les autres. Je pense que cette façon de faire peut créer un manque de diversité problématique. En revanche, je trouve l'idée d'avoir des chercheurs invités excellente. Il nous arrive fréquemment d'avoir des collègues étrangers qui viennent pour un mois. Nous avons souvent des mois d'annotation, et nous constatons que tout le monde aimerait que ce soit plus long. Nous n'avons malheureusement pas de supports pour cela. Je pense qu'il faut également mener une réflexion pour ne pas avoir uniquement des chercheurs venant des États-Unis sur ces supports. En effet, pour diverses raisons, ce sont eux qui sont le plus souvent invités. En ce qui concerne la question de l'ajustement du recrutement et de l'enseignement. Je crois que ce recrutement doit vraiment se faire avec un accueil étudié. Il faut peut-être prévoir quelques mois sans enseignement afin de leur laisser le temps de comprendre où ils se trouvent. En effet, nous nous apercevons que l'enseignement à Sciences Po est assez compliqué entre les Écoles, le Collège, les différents campus... L'adaptation est souvent, pour les collègues qui arrivent de l'étranger, un peu difficile. Je pense également à l'insertion dans toutes les instances et au travail administratif quand on n'est pas nécessairement très à l'aise avec la langue. Un apprentissage intensif du français pourrait donc être vraiment utile pour ces collègues. Je voudrais

également revenir sur la question des ajustements de salaires et des convergences. Il me semble qu'il existe plusieurs éléments : des différences de statut et des différences au sein de mêmes statuts. Nous constatons ces différences dans les postes privés et les postes publics. J'estime que ces différences doivent faire l'objet de discussions. Je suis assez réservée concernant l'idée d'associer des rémunérations supplémentaires à une évaluation. Je pensais par exemple au fait que les primes de directeurs de centres ou de directeurs de départements sont les mêmes pour tout le monde. Nous considérons ici que nous associons un montant à une fonction. Je pense que l'évaluation peut-être, au bout d'un moment, contre-productive. Nous sommes en effet très sélectionnés tout au long de notre carrière. Nous pouvons peut-être simplement nous dire que nous sommes contents d'avoir ces personnes et ne pas les réévaluer. D'autant plus que nous savons que lorsque nous définissons des critères d'évaluation, nous limitons les critères du travail. J'entends que vous avez travaillé sur ce sujet depuis plusieurs mois, mais je me demande pourquoi vous n'organisez pas un groupe de travail qui associerait la faculté permanente dans toute sa diversité et qui permettrait de s'interroger sur ces questions et de définir les différentes modalités d'évaluation. Les questions s'imposent plus largement sur le travail, sur la question du long terme, sur celle de la vie collective... Ce serait, pour moi, un moyen de trouver des solutions à un sujet qui reste, nous ne pouvons pas le cacher, assez explosif puisqu'il peut créer des inimitiés ou des choses absolument inutiles. Je pense que les premiers intéressés devraient, au minimum, pouvoir dire ce qu'ils en pensent.

Marie-Christine LEMARDELEY

Je tenais à remercier Monsieur PLANTIN pour sa présentation très complète. Vous n'avez pas mentionné la ville de Paris lorsque vous avez évoqué les partenaires. Il existe pourtant des collaborations scientifiques assez poussées. Je pense qu'il serait intéressant de mettre ce partenariat en valeur. La ville représente un champ d'expérimentation assez remarquable. Il me semblerait donc dommage de ne pas continuer. Nous bénéficions également des bourses CIFRE que j'ai moi-même développées dans la délégation. Il y a énormément de doctorats CIFRE dans l'administration parisienne. Par ailleurs, nous avons un programme de recherche Emergence qui s'adresse à de jeunes équipes de recherche, des docteurs qui ont soutenu depuis moins de dix ans. Je voulais simplement dire que la ville n'était pas seulement là pour aider à construire de nouveaux bâtiments comme l'Artillerie. Elle est également très intéressée par la réflexion sur la gouvernance, l'évaluation de métiers publics... Par ailleurs, la ville de Paris, au travers d'une lettre rédigée par Madame la Maire Anne HIDALGO à l'attention du premier ministre puis d'un vœu du Conseil de Paris, a exprimé son inquiétude au sujet de la nouvelle disposition qui concerne les frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires. Elle renvoie un signal assez repoussant aux étudiants extra-communautaire. Nous maintenons une tradition d'accueil et d'hospitalité, quel que soit le niveau de revenu des étudiants. Je tenais à vous en informer. En ce qui concerne la qualité de l'air, Madame la Maire de Paris a été invitée par les étudiants de l'association Sciences Po Environnement. Elle viendra donc bientôt répondre à des questions d'étudiants. Vous serez évidemment, Monsieur le Directeur, le premier informé. La date n'a, pour l'instant, pas été définie.

Théo GUERET

Je voudrais d'abord soutenir les précédentes interventions de Madame LAZARUS et de Madame LARRIEU. Je souhaiterais par ailleurs revenir sur la réponse de Monsieur PLANTIN à la question de Lucie KRAEPIEL concernant les contrats doctoraux et le manque de financement. Je rappelle pourtant que le budget de Sciences Po est excédentaire de 3 millions chaque année et que nous sommes capables de dépenser des sommes astronomiques pour créer un beau campus à l'Artillerie. Ce manque de financement ne traduit donc pas nécessairement un manque d'argent, mais davantage un manque de volonté politique pour pousser la recherche à Sciences Po dans les contrats doctoraux. Je pense que d'autres organisations pourront s'associer à cette remarque de l'UNEF.

Guillaume PLANTIN

Je pense que la création de Cogito a été une très bonne chose. Néanmoins, nous sommes partagés entre une audience interne et une audience externe pour le dossier. Nous travaillons avec Hélène NAUDET, chargée de la communication à la DS, pour séparer et identifier les deux. Nous devrions avoir une partie lettre de la recherche interne qui s'adresserait à la Faculté permanente et non permanente ainsi qu'une partie externe, autrement dit, le dossier qui serait associé à ces conférences. Par ailleurs, je n'ai pas

connaissance d'une éventuelle enquête sur la perception de la Faculté permanente. En revanche, je serais intéressé si elle existait. Je suis très ouvert à l'idée d'associer la Faculté non permanente à ces axes.

Bénédicte DURAND

Guillaume PLANTIN et moi-même commençons un mouvement de synergie entre formation et recherche qui, d'une manière structurelle, cloisonne beaucoup les choses. L'organisation des Ecoles est également assez cloisonnée et rend difficile l'interpénétration des enjeux de formation et de recherche dans notre institution. Nous sommes, avec Guillaume, dans la première année de notre collaboration et nous nous inscrivons dans une volonté de retisser ces liens plus fortement. Cette année se caractérise par l'audition des doyens devant le Conseil scientifique. Toutes les Écoles devront expliquer leur politique et venir challenger la Faculté permanente sur la manière dont son intégration dans toutes les Écoles, à des degrés divers, pourrait se faire. Par ailleurs, nous avons souhaité, avec Guillaume, mettre en place ensemble une animation des départements. Nous voyons les départements disciplinaires, qui représentent des moteurs d'affectation, des heures d'enseignement, et des moyens d'enseignement de la Faculté permanente, sur la carte des formations. Nous les recevons ensemble afin de travailler aux équilibres entre Faculté permanente et Faculté non permanente de manière plus anticipée. Effectivement, nous croyons tous les deux que la Faculté permanente doit être au cœur de l'ensemble de la carte de formation. Nous devons opérer ce mouvement et nous sommes en train de le construire avec les départements. Il s'agit de notre première manière de faire. Je pense que le deuxième temps n'est pas encore venu. Il consistera à essayer d'organiser des communautés d'échanges entre les enseignants permanents. Je tiens à rappeler que 30 % de ces enseignants permanents sont des académiques. Autrement dit, nous internalisons une communauté académique que nous n'accompagnons pas véritablement du point de vue de la faculté permanente. C'est beaucoup pour une communauté académique, avec des enjeux liés aux questions de carrières et d'institution qui ne sont pas les nôtres. Il est donc vraiment nécessaire que nous restions le cœur d'animation du projet de formation et du projet scientifique y compris dans notre interlocution avec cette Faculté non permanente. Effectivement, nous avons du chemin à parcourir en ce qui concerne la compréhension de nos modes de pilotage et d'affectation des moyens d'enseignement supérieur. Je vous remercie.

Samuel KHALIFA

Je tenais à remercier Monsieur PLANTIN pour sa présentation et le féliciter pour ce baptême du feu. Je m'interrogeais sur cette nouvelle interdisciplinarité concernant la présence de la communauté des vacataires. À quel niveau situez-vous cette présence ? Par ailleurs, pourrions-nous, même si vous n'êtes qu'à un stade d'élaboration, avoir des exemples concrets ?

Guillaume PLANTIN

Je suis entièrement d'accord avec Jeanne LAZARUS en ce qui concerne les procédures de recrutement. Il est absolument hors de question de revenir sur ce que nous avons construit. Autrement dit, des recrutements basés sur une fiche de poste, un comité de sélection à la composition rigoureusement réglementée et équilibrée ainsi qu'une procédure transparente et concurrentielle des auditions. Ce respect de la procédure de recrutement ne nous interdit pas d'identifier en amont des profils qui nous intéressent. Encore une fois, il n'est absolument pas question, pour moi, de revenir sur les procédures de recrutement que nous avons arrêtées. Je pense qu'elles peuvent parfaitement se coordonner avec un effort de prospection. Je pense, par ailleurs, que nous n'avons pas suffisamment recours aux post-docs. Nous pouvons, à l'issue d'auditions, trouver le meilleur candidat satisfaisant, mais émettre des doutes quant à sa capacité à mener à bien une tenure track à Sciences Po. Nous pouvons alors, avec le budget alloué à ce poste, offrir au candidat un post-doc jusqu'à trois ans. Il pourra éventuellement enseigner. Nous pourrions ensuite, au bout de trois ans, ouvrir à nouveau le poste. Le candidat initial pourra éventuellement candidater s'il a donné satisfaction. Il existe peu de post-doc à Sciences Po par rapport à d'autres institutions. Je pense que nous pourrions utiliser davantage le post-doc et notamment à l'issue de ces auditions de recrutement. Je suis d'accord avec le fait de ne pas avoir uniquement des visiteurs européens ou nord-américains. Nous aurions, en faisant un effort particulier en faveur de l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique, un temps d'avance sur un certain nombre d'universités. Nous devons effectivement réfléchir à cette question. En ce qui concerne le sujet de l'accueil de la faculté notamment étrangère et des invités. Vanessa, Bénédicte et moi avons identifié un défaut de coordination sur la

question des professeurs invités. Nous allons travailler sur cette difficulté très prochainement. J'ai demandé à la direction scientifique ainsi qu'aux ressources humaines d'étudier le coût des agences de relocation. Les autres institutions qui recrutent à l'international offrent ce genre de services. Je me demande si nous ne devrions pas avoir des spécialistes en interne à Sciences Po qui pourraient être très utiles pour les doctorants. Nous pouvons également avoir recours à des prestataires de service. J'étudie les différentes options qui permettraient d'accueillir les étrangers doctorants et la Faculté permanente dans de meilleures conditions. Il s'agit, pour moi, d'un élément important qui figurait dans mon projet. Enfin, les primes de direction sont extrêmement élevées par rapport à tout ce que j'ai vu y compris au sein des institutions qui croulent sous les ressources. Je me demande si ce n'est pas une façon de compenser une convergence des statuts et donc des rémunérations générales insuffisantes. Je pense que la question des primes de direction sera moins aiguë lorsque nous aurons réalisé un progrès vers la convergence. Je souhaite effectivement que nous menions une réflexion collective sur cette question de la convergence. Néanmoins, pour moi, les bons interlocuteurs sont les directeurs des centres. Ils bénéficient d'une réelle expérience de recrutement et d'une vision sur la dynamique au sein de leur centre. Ils savent quelles inégalités sont acceptées et lesquelles ne sont pas comprises. Je souhaite associer étroitement les directeurs d'unités à cette réflexion. Ils seront évidemment chargés d'animer le débat au sein de leurs unités.

Jeanne LAZARUS

Je pense que dans cette discussion la diversité des profils reste importante. Les directeurs d'unités, par la force des choses, ne sont pas nécessairement ceux qui la représentent le plus. Je pense que nous pourrions essayer de trouver d'autres formes de représentation qui ne se limitent pas à ça. Je comprends évidemment votre souhait de ne pas vous retrouver avec tout le monde dans votre bureau, mais vous prenez le risque d'avoir un seul regard de la part d'une position très spécifique.

Guillaume PLANTIN

Le Conseil scientifique sera également associé à la réflexion qui ira au-delà des directeurs d'unités. Je pense que nous disposons, avec le Conseil scientifique et les directeurs d'unités, d'une bonne configuration pour réfléchir à ces questions. En ce qui concerne la ville de Paris, Sciences Po compte plus de 1000 partenaires et la ville de Paris représente l'un de ces partenaires majeurs. Je vous propose que nous nous rencontrions assez rapidement afin de faire le tour des partenariats. Je serais très heureux de voir ce que nous pouvons développer en termes de recherche.

Frédéric MION

Je laisse à Monsieur GUERET la responsabilité de ses propos lorsqu'il qualifie d'« astronomiques » les sommes consacrées à créer un nouveau campus pour les personnels, les professeurs et les étudiants de Sciences Po à Paris. J'observe, simplement que l'École doctorale de Sciences est, à ma connaissance, la mieux financée de France dans le domaine des SHS si nous rapportons ce qu'elle coûte au nombre de doctorants inscrits. J'observe que nous avons d'ailleurs fourni un effort financier supplémentaire très significatif cette année. J'observe enfin que, dans le projet de l'Artillerie que Monsieur GUERET semble regretter, les doctorants figureront parmi les premiers bénéficiaires. En effet, les espaces dédiés à leur accueil permettront d'améliorer considérablement leurs conditions d'installation, de vie et de travail dans les centres de recherche qui les reçoivent.

Fabien LOUCHARD

Je souhaite répondre à Monsieur PLANTIN concernant la procédure spéciale qui va être créée. J'éprouve quelques difficultés à comprendre votre logique. Vous expliquez que vous souhaitez créer une procédure pour une personne en expliquant qu'elle sera la même que les autres. Le manque de logique me semble criant et nous pourrions presque y voir de l'hypocrisie. Il n'y a, en réalité, aucune concurrence puisque vous réalisez une fiche de poste pour une personne. Je ne comprends donc pas pourquoi vous parlez de procédure classique. Je tiens à dire que l'UNEF assume pleinement les propos que nous tenons et continuerons à tenir concernant le campus de l'Artillerie. Nous estimons être dans une école où, malheureusement, les conditions d'études ne sont pas tout à fait bonnes pour les étudiantes et étudiants. Je pense notamment aux conditions dans les campus en région. Nous avons le plaisir d'avoir une élue venant du campus de Dijon. Nous rappellerons toujours à l'UNEF que, bien que cet

investissement soit en augmentation depuis des années, les conditions en campus délocalisé et à Paris ne sont pas les mêmes. Nous avons le droit et le devoir, en tant qu'étudiants élus, de le dire.

Côme AGOSTINI

Je me permets d'apporter un autre son de cloche pour les étudiants. Je tiens à féliciter l'engagement de Sciences Po pour le campus de l'Artillerie qui est très attendu à Paris et qui fera le bonheur de tous les étudiants et particulièrement, comme l'a souligné Monsieur le Directeur, des doctorants. J'estime que nous devons arrêter d'opposer systématiquement les choses. Nous allons tous gagner à avoir des lieux de travail plus spacieux et mieux coordonnés. Nous gagnerons également tous à avoir une École doctorale et, de manière générale, des doctorants mieux aidés et plus au cœur de l'institution. Je tenais à vous remercier, Monsieur PLANTIN, pour votre présentation.

Nicolas METZGER

Je souhaite également ajouter quelques remarques pour clore ce débat. D'abord, pour abonder les propos tenus par Madame POSTEL-VINAY, je regrette que beaucoup de personnes en interne comme en externe ignorent l'existence et la grande qualité de Faculté permanente. Même si nos étudiants et chargés d'enseignement savent qu'elle existe, ils n'identifient pas vraiment les personnes qui y travaillent ni leurs sujets de recherche. En réalité, la visibilité de Sciences Po à l'extérieur est surtout le fait d'enseignants vacataires, qui interviennent sur des plateaux de télévision ou écrivent des tribunes dans les journaux, en se prévalant du pompeux titre de « maître de conférences » à Science Po. Nous devrions disposer d'une cellule de coordination médiatique qui permettrait de davantage de visibilité au savoir-faire de notre institution plutôt qu'aux personnes qui s'en prévalent. Par ailleurs, je partage également le point de vue de Madame POSTEL-VINAY concernant l'association des enseignants vacataires aux recherches menées à Sciences Po. Depuis trois ans, je suggère que nous puissions davantage associer les enseignants vacataires aux travaux de recherche, par exemple dans le cadre d'une coproduction de papiers de recherche ou de tribunes médiatiques. Il peut y avoir de nombreux bénéfices pour tout le monde : d'un côté, nos chercheurs ont une rigueur méthodologique que nos enseignants vacataires n'ont généralement pas apprise ; de l'autre, nos enseignants vacataires disposent d'un savoir-faire professionnel et opérationnel qui peut éclairer nos chercheurs sur les aspects pratiques de tel ou tel sujet. Nous pourrions développer d'incroyables synergies en mélangeant les expériences des uns et des autres. Malheureusement, les enseignants vacataires ignorent souvent les sujets sur lesquels travaillent les chercheurs de Sciences Po. Ils ne sont donc pas en mesure de leur proposer d'éventuelles contributions. Nous devrions a minima présenter une page web avec le programme prévisionnel de nos travaux de recherche. Même si, dans l'ensemble, je ne suis absolument pas favorable à la multiplication des sites Internet : nous en avons trop et ce nombre nuit à la visibilité d'ensemble de l'institution. Nous devons consolider notre présence numérique en la rationalisant. Enfin, je voudrais rebondir sur les différentes remarques formulées au sujet des campus, du financement des doctorants, et les arbitrages que nous sommes amenés à faire sur le plan financier. Je suis le premier à espérer que nous puissions à la fois améliorer en permanence la situation des doctorants, travailler dans des campus magnifiques à Paris et en province, et investir dans le numérique comme nous ne l'avons encore jamais fait jusqu'ici, le tout sans augmenter les frais de scolarité pour nos étudiants. A ce sujet, je désapprouve fortement les dernières orientations du Gouvernement sur les frais d'inscription pour nos doctorants extra-communautaires. Malheureusement, le budget de notre établissement est limité et nous sommes contraints de faire des arbitrages. Nous devons nécessairement, lorsque nous nous lançons dans un projet que nous devons financer sur plusieurs dizaines d'années, mobiliser de la trésorerie. C'est nécessaire pour apporter des garanties aux banques qui accompagnent Sciences Po dans ce projet. Il est vrai que nous affichons ainsi un résultat net positif et il est tentant de nous dire qu'il serait préférable de le réinvestir en capital humain, nous aurions même tout-à-fait raison de le faire. Malheureusement, la contrainte budgétaire impose des choix difficiles avec lesquels le directeur et ses équipes doivent composer. Néanmoins, nous pouvons louer le fait que nous soyons relativement bien informés, au sein des différentes instances, sur les enjeux et les décisions qui sont prises. Nous pouvons parfois avoir le sentiment d'être mis devant le fait accompli, mais jamais sans avoir eu la possibilité de nous exprimer. Je trouve d'ailleurs très sain que chacun, ici, défende les intérêts dont il a la charge en tant qu'élu, puisque tous ces intérêts sont légitimes.

Guillaume PLANTIN

Je voudrais simplement revenir sur la question du recrutement pour laquelle je regrette d'avoir manqué de clarté. J'insiste à nouveau sur le fait que je ne souhaite absolument pas remettre en question les procédures actuelles. Je vais prendre, pour être plus concret, l'exemple de mon recrutement. J'étais économiste à la Toulouse School of Economics. Je souhaitais, pour des raisons personnelles, venir à Paris. J'ai alors contacté Nicolas COEURDACIER que je connaissais au département d'économie pour lui demander ce qu'il en pensait. Je venais déjà à Paris très souvent pour mes activités de recherche. J'ai disposé pendant six mois d'un bureau à Sciences Po et j'ai rencontré les membres de la Faculté. Je me suis renseigné avec eux sur leurs programmes d'enseignement et leurs programmes scientifiques. J'ai donné plusieurs séminaires et, six mois plus tard, le département d'économie a décidé d'ouvrir une procédure de recrutement. Il a écrit un profil de poste en économie monétaire et financière et fait une publication absolument normale. J'ai alors candidaté pour le poste. Il se trouve que j'étais le seul candidat et que j'ai été sélectionné. Néanmoins, je pense que si Jean TIROLE avait candidaté j'aurais perdu. C'est de cette façon que nous procédons. Il y a simplement une prospection en amont, mais aucune modification des procédures de recrutement et de leur caractère ouvert, transparent et concurrentiel. Ces aspects sont aussi cruciaux pour moi que pour Jeanne LAZARUS et les autres. Je tenais à apporter cette précision.

Lucie KRAEPIEL

Dans ce cas, la fiche de poste est écrite pour quelqu'un. Il me semble donc normal que la personne soit prise. Nous nous inscrivons donc dans une procédure classique, mais avec une fiche de poste rédigée pour quelqu'un.

Guillaume PLANTIN

Je ne suis pas le seul à faire de l'économie monétaire et financière en France et dans le monde. Il existe donc une compétition.

Nicolas METZGER

Il est vrai que des procédures abstraites, pour une institution d'une taille relativement modeste comme la nôtre, doivent être lues à l'aune d'une réalité concrète. L'abstraction pure des procédures ne fonctionne que sur des volumes extrêmement importants. Par conséquent, il existe nécessairement, à un moment donné, une tension entre la théorie et la pratique, que vous pointez du doigt. Pour alléger cette tension, comme le rappelle Monsieur PLANTIN, nous devons faire l'effort d'une vision prospective sur les profils que nous aimerions recruter et publier des appels à candidatures de la manière la plus transparente possible. Bien sûr, les critères de la procédure vont être un peu aménagés pour correspondre au profil que nous souhaitons recruter. Néanmoins, les personnes qui ont des profils du même acabit peuvent évidemment candidater. Je pense, comme l'a dit Monsieur PLANTIN, que si Jean TIROLE avait postulé à sa place, nous nous serions nécessairement intéressés à son profil. Mais votre remarque est pertinente et nous devons toujours être vigilants à ne pas sombrer dans un excès comme dans l'autre. Puisque je ne vois pas d'autres interventions, je remercie une nouvelle fois Monsieur PLANTIN et lui souhaite bon courage pour la suite des opérations. Je vous propose de clore ce point de l'ordre du jour et de passer au deuxième point tout aussi important pour l'avenir de Sciences Po.

Par ailleurs, j'ai oublié de signaler dans mon propos introductif - je m'en excuse -, que nos travaux sont aujourd'hui soumis à l'analyse du jeune Ryan HADJ SABER, ici présent. Ryan est élève en troisième au collège Henri-Matisse de Montreuil et effectue un stage d'observation à Sciences Po. C'est avec grand plaisir que nous l'accueillons parmi nous aujourd'hui.

II. PRESENTATION DU PROJET « UNIVERSITE EUROPEENNE »

Frédéric MION

Mon propos n'est pas lié à ce point de l'ordre du jour, mais je souhaitais partager avec l'ensemble du Conseil une information extrêmement triste. Lee BOLLINGER, président de l'université de Columbia, nous a annoncé, hier, le décès de Peter Awn à la suite d'un accident de la circulation. Peter a été pendant

près de vingt ans le doyen de la School of General Studies de Columbia et l'artisan, avec les équipes de Sciences Po, du double-diplôme de Bachelor qui constitue l'un des programmes phares de notre offre de formation du Collègue universitaire. Peter AWN était un grand ami de Sciences Po et d'une fidélité extrême à notre institution. Il a été présent à nos côtés pour tous les moments de notre vie institutionnelle récente. Il était l'objet d'une immense affection de la part de tous les anciens étudiants et étudiantes du Duan BA. Je souhaite saluer ici, en notre nom à tous, sa mémoire et dire la peine que cette disparition prématurée nous inspire.

Nicolas METZGER

Nous sommes tous très attristés par ce tragique accident. Nous adressons toutes nos condoléances à la famille de Peter AWN et rendons hommage au travail immense qu'il a accompli.

a) Exposé

Vanessa SCHERRER

Je vous remercie de m'inviter à présenter le projet d'Université européenne que Sciences Po va déposer avec ses sept partenaires le 28 février prochain. Je voudrais d'abord faire un point sur le contexte général. Cette candidature fait suite à presque une année de travail. Nous avons travaillé avec nos partenaires européens, mais également, en interne, avec nos collègues à Sciences Po. J'ai eu le plaisir d'animer plusieurs heures d'échanges avec nos collègues des différentes directions, l'ensemble des doyens des Écoles de Sciences Po, des directeurs de centres, de laboratoires de recherche et de départements. Notre candidature répond à un appel de la Commission européenne qui émane de la direction éducation. Il s'agit réellement d'un projet éducation qui a une double nature. Il a d'abord une dimension fortement européenne, autrement dit, d'ordre politique. Nous sentons que la Commission européenne s'empare de l'espace universitaire pour relancer le projet européen. Il a également une dimension scientifique extrêmement forte de rayonnement international et notamment d'attractivité vis-à-vis du reste du monde. Enfin, les enjeux économiques peuvent être, à l'arrivée, assez colossaux. Nous candidapons pour le moment à la première année pilote de cet appel. Il y aura deux années pilotes. La Commission européenne a expliqué de façon extrêmement claire que l'appel était, à ce stade, extrêmement ouvert. En effet, sur la base des réponses qui seront obtenues sur les deux premières années, un appel définitif qui courra de 2020 à 2025 sera rédigé à nouveau et constitué. Nous candidapons, pour le moment, pour des sommes importantes, mais en même temps relativement modestes. Nous compterons, pour chaque projet pilote financé, 5 millions d'euros au total sur trois ans. Il a été dit que les groupements européens qui seront sélectionnés pour ces années pilotes devraient bénéficier d'une procédure accélérée pour atteindre le projet défini de 2020-2025. Nous parlons d'un milliard et demi d'euros pour financer 20 à 25 alliances à l'échelle européenne. Nous rentrerions alors dans des structures financières bien plus importantes. Vous avez reçu une note présentant le nom du projet à présent définitif : CIVICA – Université européenne de sciences sociales. Sciences Po représente le pilote et le coordinateur principal de cette alliance européenne. Nous sommes liés à des partenaires déjà très proches de Sciences Po et notamment ceux avec lesquels nous avons les doubles diplômes depuis de longues années. Ce sont tous des établissements dédiés aux sciences sociales qui connaissent une grande diversité géographique à l'échelle de l'Europe. Ils connaissent également une grande diversité dans les Sciences sociales qu'ils représentent. Nous allons, dans cette alliance, des humanités jusqu'au management. Sciences Po s'alliera avec la Central European University de Budapest ainsi qu'avec des collègues roumains de l'École Nationale des Sciences Politiques et de l'Administration Publique. En Europe du Sud, notre partenaire sera l'Université de Bocconi et, non loin d'elle, l'Institut Universitaire de Florence qui est une organisation internationale. Sciences Po s'allie également avec la Hertie School of Governance de Berlin. Enfin, en Europe Nord, la Stockholm School of Economics fait également partie de nos partenaires. Nous aurons, dès le lancement, un partenaire associé : La London School of Economics. Elle ne pouvait pas, compte tenu des incertitudes liées au Brexit, faire partie des partenaires principaux. Néanmoins, nous avons tous souhaité, pour des raisons évidentes, qu'elle soit membre de cette alliance

dès le début. En effet, nous entretenions, avant même que cet appel existe, des discussions de regroupement et de rapprochement depuis des années et la LSE en faisait partie. Il s'agit, pour l'Europe, d'un moment extrêmement important. L'Université doit répondre présente lorsqu'on lui tend la main. C'est également un moment important dans l'histoire des sciences pour les sciences sociales. Les humanités et les sciences sociales détiennent, aujourd'hui, une réponse tout à fait particulière aux défis auxquels la planète, les sociétés et le monde sont confrontés. Nous nous devons de répondre présent dans ce moment-là. Pour certains, les sciences sociales et l'Europe représentent deux mêmes faces d'un même objet. Nous avons la certitude que nous engageons ce projet dans le cadre d'une stratégie de Sciences Po qui préexiste. Autrement dit, ce n'est pas un élément qui s'ajoute ou un élément étranger que nous allons accrocher au projet et à la stratégie de Sciences Po. Il s'intègre parfaitement dans notre stratégie académique et scientifique existante. Nous faisons de l'Europe pour notre position internationale. Je suis la directrice des affaires internationale et Sciences Po a, aujourd'hui, un positionnement au global. Nous faisons de l'Europe en soi, mais nous faisons également de l'Europe pour la voix que nous portons dans le monde. Un appel à projets européen est un objet extrêmement complexe. L'appel s'organise en working packages et nous en présentons neuf grandes activités structurantes pour ce projet européen centré sur les questions d'éducation. Nous avons deux figures imposées : les questions de gouvernance ainsi que les questions de dissémination de soutenabilité dans lesquelles nous nous inscrivons notamment du point de vue de la gouvernance. Le projet est un projet qui traverse l'ensemble des disciplines, l'ensemble des niveaux de formation, mais également l'ensemble des membres de la communauté de Sciences Po, étudiants, doctorants, enseignants et le personnel administratif. La gouvernance représente d'abord une forte légitimité institutionnelle au niveau des présidents des universités, mais aussi, exactement au même moment, des référents et des points de repère dans l'ensemble de nos universités et à tous les niveaux. Nous sommes ainsi assurés d'une dissémination très forte. Nous disposons par ailleurs d'une équipe dédiée. En effet, vous ne pouvez mener ce type de grands projets que si vous avez une équipe très entrepreneuriale, mais également extrêmement bien placée dans les centres d'incitation pour les faire avancer. Nous avons déjà posé une gouvernance représentative nécessaire, dès aujourd'hui, dans le projet. Nous identifions deux grandes idées dans cet appel auquel nous répondons. D'abord, nous créons un grand campus européen. Nous espérons qu'il préfigurera les campus de demain. Nous devons donc réinventer les mobilités. Nous allons renforcer les mobilités physiques pour nos étudiants et enseignants à travers nos universités. Nous allons également pousser bien plus loin les mobilités d'ordre digital qui, pour nous, préfigurent aussi la façon dont nous ferons l'éducation de demain au niveau du Collège universitaire, du Master ainsi qu'au niveau doctoral. Nous prévoyons, au niveau du Collège universitaire, un grand axe autour du parcours civique du projet de Sciences Po. Au niveau du Master, nous avons essayé de faire tous les prototypes et les actions pour ce qui est des innovations pédagogiques et notamment digitales. Nous souhaitons avoir de grands cours communs qui réuniraient des centaines d'étudiants autour d'enseignants dans chacune de nos universités. La priorité doit être donnée aux travaux en commun entre les étudiants, aux polysyllabes aux caption projects ou aux projets d'incubateurs qui seront proposés au niveau européen. Nous nous assurerons que nos étudiants puissent y travailler de manière transeuropéenne. Enfin, nous prévoyons, au niveau doctoral et sur la base d'initiatives qui existent déjà fortement notamment entre Sciences Po et l'Institut Universitaire de Florence, un projet d'espace doctoral beaucoup plus intégré avec des opportunités démultipliées pour les doctorants. Par exemple, un accès à des supervisions jointes, workshop ou d'autres éléments. Le deuxième grand élément porté par ce projet auquel nous répondons consiste à nous assurer que le triangle de la connaissance - recherche, éducation et innovation - soit rempli et fructueux. Pour cela, nous avons identifié, en interne à Sciences Po pour les trois années pilotes, quatre thèmes de recherche. Nous avons tous souhaité qu'il y ait une forte dimension recherche dans notre réponse. Les quatre grands thèmes qui nous occuperont sont : 1. la question des crises des démocraties et comment les sciences sociales peuvent y répondre ; 2. les questions environnementales ; 3. la question de l'Europe en tant qu'objet d'étude ; 4. la façon dont les nouvelles technologies peuvent instruire et renforcer les sciences sociales. Vous retrouvez donc les quatre grands objectifs pluridisciplinaires que la direction scientifique de Sciences Po s'est fixés. Nous sommes ravis de

constater que nos partenaires à l'échelle européenne partagent ces objectifs. Nous essayerons de renforcer des projets de recherche en commun. Ces thèmes vont nourrir tous les projets en commun au niveau de l'éducation. Enfin, cette Université européenne CIVICA sera une université ouverte en termes de frontières, mais également en termes de diversité sociale. Nous avons un working package qui s'appelle Civic Outreach et notamment l'idée d'une Université européenne ouverte pour tous. Notre recherche en sciences sociales doit être davantage diffusée, disséminée et connue hors des frontières des mondes académiques. En conclusion, il s'agit d'un projet extrêmement ambitieux puisque nous ne nous centrons pas uniquement sur une École ou sur un thème. Nous essayons d'avoir un souffle qui s'empare de notre université de façon extrêmement transversale et matricielle. Ce projet est aussi très expérimental. Nous sommes déjà, ensemble, très avancés dans les actions que nous menons. Nous sommes particulièrement bien placés pour lancer des actions très concrètes rapidement pour prototyper et essayer de voir ce qui pourrait le mieux fonctionner pour une université continentale comme la nôtre. Ces trois ans représentent des années d'expérimentation et de test. La concurrence est extraordinairement forte. On nous annonçait, le mois dernier, une centaine de candidatures à l'échelle européenne. C'est absolument considérable. L'Europe a fixé le nombre idéal de partenaires dans une telle alliance, entre cinq et huit. Nous pouvons nous féliciter de ce grand succès. C'est la raison pour laquelle il y aura, la première année, 12 pilotes financés à hauteur de 5 millions chacun au lieu de 6 initialement. Autrement dit, 60 millions d'euros vont être mis à disposition sur la première année. Nous avons doublé les capacités et c'est, évidemment, une bonne nouvelle. Je crois qu'il s'agit d'une voie extrêmement forte à porter. Nous espérons donc que cette proposition vous convaincra et convaincra les évaluateurs. J'aimerais beaucoup avoir vos retours et vos suggestions. Nous disposons d'encore quelques jours pour peaufiner la copie. Les derniers jours, pour ce genre de projet, sont encore des moments structurants. J'attends avec beaucoup d'intérêts vos suggestions et vos commentaires.

Nicolas METZGER

Je vous remercie, Madame SCHERRER, pour cette présentation enthousiaste et pour le travail colossal que vous effectuez avec vos équipes pour répondre en temps et en heure à cet appel à projets de la Commission européenne. J'ouvre le débat.

b) Questions et observations

Karoline POSTEL-VINAY

Je tenais à remercier Vanessa SCHERRER et son équipe pour le document et pour cette présentation éclairante. Nous avons eu une discussion assez riche au sein de la Faculté permanente représentée ici. Tout le monde est très enthousiaste et heureux de cette initiative européenne et de la participation de Sciences Po. J'ai été particulièrement sensible au fait de voir que l'Université européenne est représentée. Je crois qu'il s'agit d'un message pro-européen très fort dans un contexte européen compliqué, en particulier en Hongrie. Un de nos collègues a évoqué la question des humanités qui représente, pour Sciences Po, une réelle valeur ajoutée. Nous venons notamment d'ouvrir un Centre d'écriture et de rhétorique qui nous singularise et qui est, je pense, très ambitieux. Je crois que tout le monde s'interroge sur la place des humanités. J'ai moi-même porté un important projet européen il y a près de vingt ans à Sciences Po. Je sais donc que nous nous trouvons dans une situation de compétition. Le mission statement est confidentiel pour le moment. Néanmoins, allons-nous attendre que ce soit en ligne ? Quand en aurons-nous connaissance ?

Théo GUERET

Je vous remercie Madame SCHERRER pour cette présentation. J'aimerais d'abord déplorer la temporalité et le fait que nous ayons vent de ce projet aussi tard. Les élus étudiants ont pris connaissance de ce projet, pour la première fois, au CA du 13 février. Le projet étant prévu pour fin février, nous disposons de peu de temps pour mener une discussion. Je pense que nous aurions pu y gagner si nous avions pris connaissance de ce projet plus tôt même si les derniers jours sont, vous l'avez dit, très structurants. L'UNEF souhaite veiller à ce que la mise en place de projets ambitieux se fasse au bénéfice

des étudiantes et étudiants. Vous évoquez très peu, dans le document, comme dans la présentation, les effets concrets de ce projet sur le corps étudiant. Nous souhaitons savoir ce que ce projet va changer réellement. J'imagine que vous pouvez difficilement avoir une visibilité au stade de l'appel à projets, et alors que ce projet doit être mis en place beaucoup plus tard. Néanmoins, nous tenions à réaffirmer que nous resterons vigilantes et vigilants sur la mise en place de ce projet. Par ailleurs, il représente une entrée d'argent importante pour Sciences Po. Nous nous demandions donc si des groupes de travail sont prévus pour permettre d'associer les élus si Sciences Po est retenu. On a inscrit les élus à la meilleure utilisation de cet argent pour les étudiants, les professeurs, les doctorants ..., autrement dit, pour tous ceux qui constituent la communauté de Sciences Po. Nous déplorons également que l'accent soit très faiblement mis sur la recherche et que l'essentiel des partenaires soient des business schools et des écoles de commerce et non des écoles qui vont pousser nos recherches fondamentales et scientifiques. Nous le regrettons, mais, encore une fois, il s'agit d'une politique française qui n'est pas spécifique à Sciences Po. J'en profite néanmoins pour réaffirmer le fait que nous pensons, à l'UNEF, que Sciences Po gagnerait à s'affirmer à contre-courant du sens commun qui va, quant à lui, à l'encontre de la recherche. Enfin, je voudrais conclure mon intervention en reprenant une phrase du rapport qui cite une phrase du discours du président MACRON : « Ce projet a pour but de relancer le projet européen, et une vision à l'Europe ». Je ne suis pas certain que ce soit le rôle de l'université d'assurer le service après-vente des politiques européennes menées depuis près de quarante ans.

Jeanne LAZARUS

Je vous remercie pour cette présentation qui vient un peu répondre à la frustration que certains d'entre nous ont ressentie à la lecture de la note. Nous disposons, encore à ce stade, de très peu d'éléments sur lesquels nous pouvons discuter et jouer un rôle de conseil. Le Conseil d'administration a d'abord été consulté. Je m'interroge donc sur ce que vous attendez du Conseil de l'Institut à ce stade. Les choses dont vous parlez sont encore d'un niveau très général. Je trouve, pour cette raison, qu'il est très difficile de donner son avis. Nous nous félicitons néanmoins d'avoir des projets de grande envergure et nous vous faisons confiance pour la réalisation. Vous évoquez des partenariats sur l'enseignement et la recherche. Nous allons constater, si le projet est accepté, des effets assez importants sur la vie des étudiants et des enseignants. Nous ne sommes pas tout à fait en capacité de mesurer ces effets. Par exemple, le choix des universités n'est évidemment pas discutable à ce stade. Finalement, nous ne pouvons discuter que de très peu de choses. J'aimerais donc savoir quelles sont les questions que vous souhaiteriez poser au Conseil.

Vanessa SCHERRER

Je voudrais rappeler que le réseau des partenaires n'est pas uniquement composé de business schools. La SSE et la Bocconi sont effectivement des business schools. En revanche, la Central European University de Budapest, l'Institut universitaire de Florence et Sciences Po ne sont pas des business schools.

Frédéric MION

La Hertie School of Governance ou l'Université de Bucarest ne le sont pas davantage.

Vanessa SCHERRER

La Hertie School of Governance est sur des sujets de politique publique. Cette question rejoint celle des humanités. Notamment en ce qui concerne le rôle spécifique que les Sciences sociales, notamment les humanités, tiennent aujourd'hui pour comprendre les grands phénomènes dans le monde. Nous en sommes absolument persuadés. Nous nous présentons, à Sciences Po, comme une Université des Sciences sociales. Néanmoins, comme la CEU et l'Institut universitaire de Florence, nous avons les humanités à l'intérieur. Il n'en demeure pas moins que nous renforçons notre approche et notre compréhension si nous avons des collègues comme la SSE de Stockholm ou la Bocconi de Milan. Ces derniers apportent un regard et une ouverture sur l'entreprise qui vient du business et du management. Nous rappelons très souvent la diversité en amenant des humanités aux sciences sociales, au

management et au business. La dimension des humanités est, pour Sciences Po, particulièrement importante. Nous partageons cet avis avec nos collègues de la CEU et de l'Institut universitaire de Florence. Le mission statement qui a été proposé au Conseil d'administration la semaine dernière était encore à l'état de draft. Nous sommes encore en rédaction et nous le serons sans doute jusqu'à la fin de la semaine. Je crois que les comptes rendus de nos discussions du jour ne seront connus qu'après le 28 février. Nous ne serions pas en mesure de verser, aujourd'hui, le mission statement dans l'espace public. C'est évidemment confidentiel alors que ce n'est pas du tout le cas de cette enceinte. Je pense qu'il sera presque finalisé demain soir. Je peux donc le faire parvenir à cette assemblée. Nous n'étions pas du tout en mesure de le faire il y a deux semaines lorsque les dossiers étaient finalisés. Je réponds ainsi à la question du timing. Je précise que ce n'est pas parce que nous avons pris du retard dans nos travaux. L'appel à projets a été publié en octobre. Il a donc fallu, en quelques mois, accomplir un travail énorme avec plusieurs dizaines de personnes. Nous sommes dans les temps de notre rétro planning et nous apportons, maintenant, la dernière touche à nos travaux. Cela répond en partie à la question de la temporalité. Je me dis, en vous écoutant, que j'aurais effectivement pu songer à faire un point informel avec les étudiants. Par ailleurs, les étudiants sont en cœur du projet. Il ne va pas y avoir, mis à part pour les étudiants doctorants qui vont bénéficier d'un nouvel espace, de changements de curriculum structurant. Nous ne prévoyons pas, pour le moment, de créer de nouveaux doubles diplômes. Nous ne nous inscrivons pas dans cette perspective. En revanche, d'autres alliances ont tout à créer. Nous souhaitons utiliser cette alliance européenne pour démultiplier les forces de la stratégie engagée par Sciences Po. Je vais prendre l'exemple du niveau Master qui va devenir le niveau d'action des innovations pédagogiques et digitales. Les étudiants de l'EMI suivent, aujourd'hui, un grand cours qui s'appelle The Great Transition. L'ensemble de la promotion travaille sur des projets concrets avec une compétition d'innovations à la fin. Nous pouvons imaginer le modèle d'un cours similaire qui soit ouvert à toutes les Écoles de Sciences Po, avec des étudiants qui travaillent à l'échelle européenne en lien avec d'autres étudiants de nos universités partenaires. Ce cours doit être construit à l'échelle européenne, dans une perspective européenne et sur les quatre sujets prioritaires. J'espère que vous réalisez, Monsieur GUERET, que cet horizon européen, qui à terme sera un horizon international, représente un immense enrichissement pour les étudiants. Cet horizon ne constitue pas un électron supplémentaire, mais s'inscrit totalement dans la structure et les fondations existantes de notre scolarité. Néanmoins, il nous fait passer dans une nouvelle dimension de la capacité et de la possibilité de travailler à l'échelle internationale. Il s'agit d'un exemple d'une activité à l'intérieur d'un working package. J'espère, en vous disant cela, vous convaincre. Vous avez raison Jeanne LAZARUS, notre temps est limité. Vous avez donc une position très générale par rapport au projet final qui comptera 70 pages. Ce projet pose des directions. Il y aura, ensuite, des années pilotes. Nous sommes également dans le prototypage. La première année n'aura aucune autre action hormis ce que nous avons appelé le Design. Nous allons, dans cette première année, travailler sur comment faire, avec qui, à quel niveau... Nous sommes en train de réaliser un projet qui traduit une direction. C'est la raison pour laquelle il a l'air général. En réalité, il est d'ordre politique, scientifique et académique. Tous les éléments que je vous donne sont des éléments d'état d'esprit et de stratégie forts dont nous ne nous départirons pas. Le design des activités va être réalisé à partir du moment où nous serons retenus, où nous aurons les financements et où nous le créerons ensemble.

Frédéric MION

En ce qui concerne la question des financements, nous nous trouvons dans un appel à projets avec, nous l'avons entendu, une centaine de candidats pour une dizaine de financements dans cette phase pilote. Je me rappelle une célèbre fable de la Fontaine intitulée *La Laitière et le Pot au lait*. Je pense qu'il faut, avant de s'interroger sur la manière de répartir l'argent, essayer de le remporter. Il sera toujours temps, après, de parler de cette répartition. Nous avons par ailleurs eu l'occasion de dire, lors de la réunion du bureau consacrée à la préparation de cette séance, que l'appel à projets lui-même vise uniquement la formation. Nous avons pris le parti, en allant un peu au-delà des termes de l'appel à projets, de développer fortement dans notre réponse la thématique de la collaboration en recherche. Je pense donc

que nous allons au-devant des vœux de M. GUERET, quitte à outrepasser un peu les indications données par la Commission européenne.

Chloé MALVASIO

Je voudrais simplement compléter les propos de mon camarade Théo GUERET. Nous pouvons comprendre que Sciences Po souhaite investir dans de nouveaux pôles opérants. Néanmoins, nous ne devons pas oublier qu'il existe déjà, à Sciences Po, un campus tourné vers l'Europe. Il s'agit du campus de Dijon où je suis étudiante. Ce dernier, compte tenu de sa taille très réduite, ne peut pas offrir aux étudiants la possibilité d'étudier dans des conditions optimales. Sciences Po souhaite investir dans de nouveaux projets européens, mais elle ne doit pas oublier d'investir dans les projets européens qui existent déjà à Sciences Po et notamment celui du campus de Dijon.

Simon CORDONNIER

Je voudrais abonder dans le sens de Jeanne LAZARUS. Il me paraît un peu compliqué de se prononcer ou de donner un avis sur un projet qui, nous le comprenons, ne peut pas être présenté, aujourd'hui, dans sa forme finale. Néanmoins, je me permets d'interroger Monsieur le Directeur sur ce choix de l'alliance avec les semblables, par opposition à la stratégie IDEX, à laquelle Sciences Po a finalement renoncé, plutôt qu'avec des institutions complémentaires en termes de disciplines. Je pense que ça n'empêche pas de poursuivre dans la voie des doubles diplômes qui sont mis en place par ailleurs. Nous menons, en parallèle, une stratégie d'élargissement, d'alliance avec une école d'ingénieurs et d'alliance avec des sciences dures. Comment allons-nous résoudre cette contradiction et pourquoi avez-vous fait ce choix avec les semblables ? Je ne le mets pas en cause, mais j'aimerais comprendre un peu plus en détail ses fondements. Par ailleurs, en ce qui concerne la logique qui a mené au choix des partenaires, pourriez-vous également nous éclairer davantage ? Nous comprenons bien que nous menons beaucoup d'activités avec ces partenaires, mais, par exemple, les doubles diplômes avec la Bocconi peinent depuis de nombreuses années à attirer des étudiants. Sommes-nous certains qu'elle représente un bon partenaire pour Sciences Po ? Je n'ai pas les éléments concernant les autres partenaires. Néanmoins, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le choix de ces partenaires ?

Richard BALME

Je vais abonder dans le sens des propos de Karoline POSTEL-VINAY qui traduisent la discussion que nous avons eue au sein de la Faculté permanente. Je tiens à redire que nous soutenons très fortement ce projet. Nous félicitons l'administration et Vanessa SCHERRER en particulier pour son engagement en ce sens. Nous sommes évidemment preneurs de davantage de discussions sur le fond, mais vous avez déjà répondu en grande partie sur cette question. Je crois, compte tenu de nos discussions, que nous aimerions que cette université porte la mention humanities ou sciences humaines et sociales dans son titre. Cela permettrait de bien refléter l'orientation qu'elle propose et les réformes qui ont été conduites ces dernières années. Cette orientation est importante et il s'agit, pour nous, d'un point important. Je m'interrogeais également sur l'association avec un partenaire en sciences et technologie qui, je crois, apporterait aussi à ce consortium. Ce débat a probablement déjà eu lieu, mais nous souhaiterions avoir quelques éléments qui nous seraient utiles. Enfin, cette université va-t-elle délivrer un ou des diplômes ? Les étudiants de Sciences Po seront-ils automatiquement diplômés de cette Université européenne ou devront-ils passer par des doubles diplômes ou des multi diplômes sélectifs ? Pouvons-nous avoir des indications sur ce sujet ?

Vanessa SCHERRER

Je vais d'abord répondre à la question sur le campus de Dijon. Tout l'échelon qui concerne le niveau Bachelor de Sciences Po se repose beaucoup sur Dijon et sur Nancy. Sachez que ces programmes ne sont pas oubliés du projet et la doyenne du Collège universitaire y veille.

Frédéric MION

Le campus de Dijon n'est pas le seul campus européen du Collège universitaire puisque le campus de Nancy est un campus européen franco-allemand. Des projets d'expansion des bâtiments sont en cours pour le campus de Dijon et vont contribuer à améliorer les conditions de travail et de vie pour les étudiants de ce campus. Ces projets témoignent de la volonté commune de Sciences Po et des collectivités de développer ce campus pour y permettre une éclosion encore meilleure des talents de tous nos étudiants.

Vanessa SCHERRER

La question du choix des partenaires a fait l'objet de discussions en interne à Sciences Po avant même que nous commencions à solliciter nos partenaires européens. Devions-nous aller vers un projet d'Université européenne qui soit une université compréhensive ou devions-nous nous allier avec des semblables, autrement dit, des universités dédiées aux sciences sociales ? Nous menons une stratégie d'alliance avec des universités en sciences dures à Paris et en région près de nos campus. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé que l'échelle européenne était la bonne pour déployer et rendre visible un modèle d'établissement dédié aux sciences sociales assez avares dans le monde. La possibilité d'avoir une grande alliance qui réunit les sciences sociales nous rend visibles dans un modèle qui se raréfie et qui est moins visible dans le monde. Nous croisons donc la stratégie européenne et la stratégie de positionnement international de Sciences Po. Il s'agit, au fond, d'une espèce rare et parfois difficile à comprendre ou à reconnaître dans d'autres endroits du monde. Il nous semblait donc important de pouvoir le faire dans le cadre européen. Nous sommes restés assez prudents sur la question de la délivrance des diplômes. L'alliance que nous proposons n'est pas une université intégrée. Nous ne parlons pas encore de la délivrance des diplômes à l'échelle de cette université. Nous portons le nom d'université puisqu'il s'agit d'un appel pour créer des universités européennes. Néanmoins, Sciences Po et ses partenaires se sont mis d'accord pour essayer de proposer, pour ces années pilotes, un modèle qui traduise une alliance à l'échelle européenne, qui renforce nos capacités, qui nous positionne mieux, mais qui reste extrêmement souple, efficace, rapide et centré sur l'action. Je ne sais pas de quoi sera faite l'éducation européenne dans dix ans ou vingt ans. Nous ne savons pas, aujourd'hui, si nous nous tournerons vers cette question du diplôme. La question reste ouverte, mais nous avons plutôt adopté une position d'alliance souple. Je peux vous assurer que nous ne mentionnons pas, dans le projet, la question de la délivrance de diplômes communs ou inscrits à l'échelle de cette université hormis les doubles diplômes existants. Nous ne pouvons pas savoir, aujourd'hui, si la question se posera dans cinq, dix ou quinze ans. Par ailleurs, le titre est maintenant fixé. Je suis donc désolé de devoir décevoir votre demande. Néanmoins, nous rappelons que les sciences humaines et les humanités sont très présentes. Nous mentionnons, pour ne pas oublier la SSE et la Bocconi, que les business schools et le management sont également présents et participent à la diversité que nous avons souhaitée et donc à la richesse de notre proposition.

Frédéric MION

Je crois qu'il n'existe pas de contradiction dans le fait de mener, à des échelles différentes, des projets de coopération de nature différente. Je pense, au contraire, qu'il y a une complémentarité forte entre la logique qui consiste à développer des partenariats avec des disciplines autres que celles qui sont professées à Sciences Po et celle qui consiste à affirmer la pertinence au niveau européen ainsi qu'au niveau mondial d'un modèle d'université spécialisée en sciences humaines et sociales. La logique est celle qui préside notamment à la création du Bachelor of Art and Sciences et à toutes les coopérations que nous nouerons demain avec l>IDEX porté par l'Université de Paris. S'agissant du projet d'Université européenne, il relève de la seconde logique, qui doit nous permettre de bâtir un projet qui soit distinctif, puisque nous participons à une compétition dans laquelle nous devons affirmer une singularité.

Florence ROBINE

Je souhaitais simplement rappeler le très grand intérêt européen du campus de Nancy qui est résolument tourné vers l'Europe. Je tenais également à saluer les investissements extrêmement importants sur le campus de Nancy. La libération d'un certain nombre de locaux extrêmement proches, en particulier par la Faculté dentaire, a permis à ce campus d'atteindre une taille critique et de profiter de conditions d'enseignement absolument excellentes. Je suis par ailleurs également pilote d'un projet d'une Université européenne porté par la Grande Région, autrement dit, la Lorraine, le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et une partie de la Belgique. C'est la raison pour laquelle, je regarde avec intérêt et ambiguïté, je l'avoue, le projet d'Université européenne porté par Sciences Po que je trouve très intéressant. Je tiens à redire que je suis réellement supportrice de ces deux projets qui n'en sont qu'au prototypage. Nous en sommes tous à l'étape du travail sur des ambitions communes extrêmement fortes et portées par les uns et les autres. L'opérationnalisation et le design seront le travail des premières années si nous remportons ces projets. La question des diplômes doit, pour moi, être creusée dans les projets et dans un temps relativement court. Je crois que nous avons intérêt, dans ce projet d'Université européenne, à travailler sur la reconnaissance mutuelle des diplômes. Ce serait déjà une première avancée avant d'arriver, in fine, à l'établissement de diplômes européens au niveau de ces grands campus européens numériques. Ces derniers permettraient certainement d'atteindre des dimensions très intéressantes sur la scène internationale et de valoriser à la fois la formation et la recherche soutenue par l'Europe.

Adèle LEPOUTRE

Je rejoins les remarques formulées par les élus de l'UNEF. J'ajoute que nous sommes, à Solidaires étudiant-e-s, critiques face aux sommes investies dans un projet qui semble, à nos yeux, avoir pour objectif de resserrer les liens entre les élites européennes. Cet objectif ne sera pas dirigé vers l'accès populaire à l'enseignement supérieur. Nous sommes un peu inquiets à l'idée que les inégalités sociales et territoriales puissent être renforcées tant en France qu'en Europe. Nous souhaitons avoir davantage de détails sur la façon dont vous envisagez d'intégrer la diversité sociale au sein de ce projet.

Côme AGOSTINI

Je tenais également à remercier Madame SCHERRER pour cette présentation et le travail que vous avez fourni avec vos équipes sur ce projet dont je souhaite me réjouir. En effet, vous l'avez souligné, il associe différentes parties de l'Europe comme l'Europe du Nord ou la Roumanie qui ne sont pas nécessairement des partenaires habituels. Je pense que c'est une très bonne chose de ne pas minorer cette ambition européenne que nous avons à Sciences Po et qui représente, je pense, une partie de notre ADN. Je souhaitais vous interroger sur la publicité et la visibilité que vous comptez apporter auprès des étudiantes et des étudiants pour ce projet. Quand seront-ils au courant de l'existence du projet ? Par quelle matérialisation pourront-ils se l'approprier ? Je voudrais également plaider pour que les associations culturelles ou civiques étudiantes soient mieux et plus visiblement associées. Je me réjouis que l'université porte le beau nom de latin de CIVICA. Je souhaite également apporter ma souscription aux remarques sur la place absolument nécessaire pour la vie des humanités dans ce projet. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec la doyenne du Collège universitaire et je pense qu'il est extrêmement important qu'il y ait des liens encore plus forts qui se nouent entre les associations et les différentes universités.

Nicolas METZGER

Je ne vois pas d'autres remarques, je vais donc simplement ajouter les miennes. Je voudrais d'abord rappeler que cet appel à projets a été annoncé en octobre donc très récemment. Pour un projet européen de cette envergure, il faut compter le temps de récupérer l'information, de mobiliser les équipes, d'analyser le contenu de l'appel à projets, de contacter d'éventuels partenaires et de préparer un document de travail. Il était donc difficilement envisageable de vous informer beaucoup plus en amont. Par ailleurs, dans un environnement très concurrentiel, nous pouvons souligner que Sciences Po a, au moins, deux cartes à jouer. D'une part, ce projet est une aubaine pour Sciences Po, puisque la réflexion

avait en réalité été entamée bien avant. Un long processus de rapprochement avec un certain nombre de partenaires est engagé depuis plusieurs années. Finalement, ce projet ne vient que donner un peu plus de corps et apporter, nous l'espérons, quelque financement à ces démarches. Je tiens d'ailleurs à souligner que ce projet est guidé par une intuition assez judicieuse de la Commission européenne, qui joue un rôle moteur sur le sujet depuis plusieurs années. Je m'en étais moi-même fait l'écho dans un éditorial que j'avais envoyé en 2016, et il est malhonnête de prétendre qu'il s'agit d'une idée qui a germé dans l'esprit du candidat Macron pendant la présidentielle de 2017. Nous devons au contraire saluer cette démarche de la Commission européenne qui a compris l'enjeu, dans un capitalisme très cognitif, de constituer des établissements d'une certaine masse critique avec des racines profondément ancrées sur l'ensemble du territoire européen, pour *sourcer* nos talents et concurrencer des établissements similaires implantés sur d'autres continents. D'autre part, dans ce contexte, Sciences Po est à mon avis l'une des rares universités à avoir une réelle expérience de gestion multi-campus et de la circulation que cela induit. Notre fonctionnement est en effet assez peu courant dans le paysage de l'enseignement supérieur européen. Le projet d'Université européenne n'est qu'une homothétie de notre propre structure. Pour cette raison, Sciences Po dispose d'une certaine crédibilité en tant que pilote du projet. J'espère que nous pourrons grâce cette expérience, aux rapprochements que nous avons déjà entamés et à notre angle d'approche relativement original, être sélectionnés dans l'appel à projets de préfiguration. Madame ROBINE l'a rappelé : cet appel à projets a suscité d'autres vocations avec des inspirations radicalement différentes, par exemple des projets transfrontaliers qui sont tout aussi légitimes. Je pense que la Commission européenne, dans sa grande sagesse, retiendra un panel de projets assez diversifié. L'alliance souple que défend Madame SCHERRER me semble être une excellente option.

Vanessa SCHERRER

Je vous remercie Monsieur le Président. Les questions de diversité sociale sont, comme vous le savez, absolument cruciales pour Sciences Po depuis des années. Nous avons pu les rappeler à tous les niveaux de ce projet que nous avons porté avec nos partenaires européens. Le projet doit permettre de renforcer des mobilités physiques existant entre nous et nos partenaires. Tous les procédés et les soutiens qui existent déjà seront maintenus et poursuivis. L'Université européenne concernera les étudiants, les enseignants, mais également les personnels administratifs de nos universités respectives. Nous avons décidé de déterminer trois grands thèmes pour organiser des rencontres professionnelles. La première d'entre elles sera dédiée à la question de la diversité sociale de notre corps étudiant. La deuxième sera consacrée aux questions de genre et la troisième à la question du handicap. Il s'agit d'une proposition très portée par Sciences Po et qui figure au centre des échanges de bonne pratique et du renforcement de nos capacités entre nos universités. Nous avons toute une activité centrée sur la question du Civic Outreach. Nous nous éloignons un peu du bénéfice pour nos étudiants en tant que tels, mais il s'agit de la façon dont, eux et nous, pouvons participer à la dissémination de notre recherche hors des frontières de notre université. Nous avons notamment décidé, ensemble, d'organiser un tour d'Europe de visites des lycées se situant dans des zones plus défavorisées afin de faire valoir notre éducation et éventuellement identifier de jeunes lycéens qui pourraient vouloir rejoindre nos établissements. Par ailleurs, nous souhaitons voir comment nos chercheurs peuvent aller faire valoir les produits de notre recherche en sciences sociales hors des frontières de nos universités. Je vous livre quelques exemples, mais vous pouvez voir que la question de la diversité sociale et, plus généralement, de notre ouverture hors de nos frontières est extrêmement présente dans l'ensemble du projet. Je vous remercie, Monsieur AGOSTINI, pour votre proposition. Nous comptons beaucoup sur les associations étudiantes et elles seront sollicitées. La question de la dissémination est essentielle. Une partie du budget doit y être dédiée. Il s'agit de la dissémination à l'intérieur de nos équipes, du corps enseignant, mais surtout à l'intérieur du corps étudiant. Ça se fera assez simplement à partir de l'instant où certaines propositions vont apparaître dans les curriculums et les maquettes pédagogiques. Nous souhaitons effectivement travailler avec les associations et avec les étudiants. Je voudrais également vous dire, en blague, mais avec une certaine gourmandise, que nous menons également un projet de grande rencontre sportive à l'échelle

européenne. Il nous a semblé que, à cette occasion, nos étudiants pourraient se rencontrer dans ce contexte extra communautaire. Nous vous assurons que cette rencontre se fera dans les meilleures conditions possibles.

Nicolas METZGER

Je vous remercie, Madame SCHERRER. En l'absence d'autres remarques, je clos ce point de l'ordre du jour et vous souhaite bon courage pour la dernière ligne droite.

III. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SEANCES DU 4 ET 11 DECEMBRE 2018

Nicolas METZGER

Nous passons donc au troisième point de l'ordre du jour consacré à l'adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 4 et 11 décembre 2018. Je trouve que la dynamique que nous avons enclenchée depuis 2016 en basculant nos procès-verbaux au style direct va dans le sens d'une plus grande transparence de nos travaux et, de manière générale, des travaux de l'ensemble des Conseils de Sciences Po. Je me félicite de l'harmonisation que nous avons décrétée sur le sujet en 2016, suivant en cela une démarche initiée par le Conseil d'administration de la FNSP. J'en profite pour remercier les équipes qui produisent ces comptes rendus car ce travail est assez conséquent. Pour autant, de façon surprenante, le Conseil d'administration de la FNSP a récemment choisi de revenir à un compte rendu synthétique au style indirect. Je me suis opposé à ce choix. Je considère qu'il s'agit d'une forme de régression qui va à l'encontre d'une réelle transparence de nos travaux. Il est vrai qu'une synthèse est plus facile à lire, mais au prix de quels aménagements ? Certaines interventions peuvent être enlevées, tronquées ou dénaturées, de sorte que l'on ne retrouve plus le sens des propos tenus par l'interlocuteur. Je suis très favorable à ce que nous conservions le système actuel au Conseil de l'Institut et dans l'ensemble des instances qui l'ont adopté. Je souhaitais simplement vous faire part de ce choix du Conseil d'administration de la FNSP que je trouve, pour ma part, dérangeant. Par conséquent, en toute transparence, je vous propose d'exprimer, si vous le souhaitez, votre préférence pour le style direct ou indirect. Vous connaissez ma position et je me félicite, comme Monsieur le Directeur au moment du renouvellement de son mandat, que Sciences Po soit l'une des rares universités à communiquer de manière transparente les travaux de ses instances. Ils sont publiquement accessibles sur notre site Internet par toutes celles et ceux qui souhaitent les consulter, et cela me convient très bien. Souhaitez-vous réagir ou formuler des remarques à ce sujet ?

Lucie KRAEPIEL

J'étais présente au Conseil d'administration de la FNSP et vous aviez parfaitement résumé votre pensée à laquelle je m'associe. Je trouve également que le style direct reste le plus fidèle à la réalité.

Théo GUERET

Je suis d'accord avec Madame KRAEPIEL.

Nicolas METZGER

Je vous remercie. Nous sommes donc d'accord pour conserver le système actuel ? Je m'en félicite. Je cède la parole à Madame GASMI pour annoncer les procurations du jour.

Ismahane GASMI

Madame BLANC donne procuration à Monsieur CORDONNIER, Madame RASSAT à Monsieur MORANDI, Monsieur RUGGIU à Monsieur BALME, Madame MEAUX et Madame FRANCK à Monsieur METZGER et Madame POMEAU à Monsieur AGOSTINI.

Nicolas METZGER

Je vous remercie, Madame GASMI. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je mets aux voix les deux procès-verbaux en même temps.

Nombre de votants : 23.

Résultat du vote : 23 pour.

Le Conseil de l'Institut adopte à l'unanimité les procès-verbaux du 4 et 11 décembre 2018.

Je clos ce point de l'ordre du jour. Nous pouvons désormais aborder les questions diverses.

IV. ÉCHANGES D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Nicolas METZGER

Je vous informe que notre prochaine séance n'aura finalement pas lieu le 12 mars, pour des raisons d'agenda. Le Bureau a décidé d'interroger le Conseil sur les deux options possibles : nous pouvons avancer la prochaine séance au 5 mars ou la repousser au 19 mars. Souhaitez-vous faire des remarques sur cette proposition ? Nous procéderons ensuite à un vote informel sur le sujet.

Théo GUERET

Je préférerais que la séance se tienne le 19 mars. Le temps restant avant le 5 mars est assez court et nous risquons ainsi d'avoir un ordre du jour très peu fourni. La date du 19 mars me semble, pour la qualité des débats, plus pertinente.

Nicolas METZGER

Très bien. Je vous informe également que la date du 19 mars correspond au début du premier tour du processus électoral pour les collègues C1, C2 et G. La date du 5 mars correspond, quant à elle, à la date-limite de dépôt des candidatures.

Jeanne LAZARUS

Je trouve que nous recevons de plus en plus fréquemment les documents au dernier moment ou qu'ils ne sont pas complets. Je pense que nous risquons d'accentuer ce constat si nous avançons la séance.

Nicolas METZGER

Vous avez raison sur la tendance observée, nous allons veiller à la corriger et je m'engage à demander assez fermement, si la séance se tient le 5 mars, que les documents soient communiqués dix jours avant, comme cela est prévu par nos statuts.

Lucie KRAEPIEL

Je souhaite ajouter un argument en faveur de la date du 19 mars. Je pense que la période d'arrêt des Conseils doit être la plus courte possible. Nous avons donc intérêt à retarder le dernier Conseil avant les élections.

Adèle LEPOUTRE

Nous sommes également plutôt favorables au 19 mars. Nous risquons sinon de ne pas avoir suffisamment de temps pour préparer les documents en commun.

Côme AGOSTINI

Je ne connais pas la date exacte du CVEF, mais je pense qu'il sera plus proche du 19 mars. Je pense qu'il serait bien que nous ayons une plus grande concomitance. Nous voulions signaler, de manière

générale, que nous nous retrouvons parfois à avoir des documents en CVEF, la semaine suivante des différents en CI... Cette situation est parfois compliquée pour les formations qui sont élues dans les deux instances.

Nicolas METZGER

Effectivement, nous avons essayé, sur la période récente, de faire diverger les ordres du jour de ces Conseils en les spécialisant. Néanmoins, je note ce point. Monsieur ROESSNER, vous souhaitez préciser quelque chose ?

Andreas ROESSNER

Le prochain CVEF se tiendra le 4 mars.

Nicolas METZGER

Je vous remercie. A présent que nous avons entendu les différentes opinions, je vous propose de voter informellement à main levée. Qui préfère le 5 mars ? Qui préfère le 19 mars ? A une écrasante majorité, la prochaine séance aura lieu le 19 mars. Je lève la séance en vous remerciant pour votre participation enthousiaste et en vous souhaitant une excellente semaine.

Nicolas METZGER lève la séance à 10 heures 49.